

Ce dossier de *terrains & travaux* ambitionne de réinterroger l'articulation entre questions raciales et questions urbaines, en l'abordant sous l'angle singulier de la fabrique de la race par les politiques urbaines. Comment l'urbain et les dispositifs publics qui y sont associés façonnent-ils les divisions et les hiérarchies raciales, notamment à l'échelle des « quartiers » – ghettos étasuniens, quartiers d'immigration, bidonvilles à flancs de ravines ou campements ?

Depuis le travail pionnier de Colette Guillaumin, de nombreuses études dressent un constat commun : même dans des sociétés qui se veulent « aveugles à la race », des catégories raciales demeurent en usage comme catégories de sens commun, et continuent de façonner les rapports sociaux – les relations sociales quotidiennes comme le fonctionnement routinier des institutions. Cela s'observe en Amérique du Nord, mais aussi en Afrique du Sud post-apartheid, ou encore en Europe, y compris en France. L'usage, parfois implicite, de ces catégories est souvent associé aux questions que pose l'existence de ghettos ou de banlieues populaires, en particulier au sein de l'action publique. Les manifestations qu'a suscitées, dans plusieurs pays, la mort de Georges Floyd, homme noir américain tué par un policier, l'illustrent une fois encore : la police est accusée de violenter spécialement les personnes racialisées qui sont résidentes, en même temps, d'un quartier populaire. Par contraste, il a été maintes fois rappelé que le passage à tabac d'un producteur de musique français noir par des policiers le 21 novembre 2020 était survenu « en plein cœur de Paris ».

Dans la tradition de l'École de Chicago, les questions raciales et les questions urbaines avaient d'emblée été pensées ensemble. En France, alors que les sciences sociales de l'urbain se sont constituées à partir de cette tradition, elles ont longtemps obliéré cette dimension raciale, davantage présente dans des travaux pionniers sur les migrations internationales et les relations interethniques, prolongeant les réflexions de Georg Simmel sur l'étranger dans la ville. Aujourd'hui, ces deux domaines convergent pour se saisir de la fabrique de la race et de l'ethnicité dans les études urbaines.

Ce dossier se propose d'accueillir des contributions de toutes les disciplines des sciences sociales étudiant, de manière empirique, l'imbrication entre questions raciales et politiques urbaines. Les articles pourraient en particulier investiguer la situation majoritaire de façon complexe, ancrée et dynamique (à partir des travaux émergents sur la blanchité par exemple) et explorer les relations inter- et intra-minoritaires : quels rapports se nouent entre la multiplicité des classements sociaux fondés sur l'origine (essentialisés à des degrés divers), le genre, l'âge et la classe, et le quartier comme catégorie et niveau d'action publique ? Par ailleurs, nous encourageons les contributions qui cherchent à articuler ce qui relève, d'un côté, de l'usage d'outils techniques (comme les statistiques) et de l'autre, des choix discrétionnaires des intermédiaires de l'action publique territoriale. Les contributions veilleront aussi à préciser qui est racialisé et selon quels critères, quelles sont les frontières externes et internes mouvantes des groupes construits comme raciaux, et quelles représentations de ces groupes racialisés sont ainsi produites.

Surtout, la dimension spatiale de cette fabrique de la race devra être interrogée finement : dans quels contextes socio-spatiaux s'inscrivent ces politiques publiques ? Comment se conjuguent les politiques qui restreignent les contacts entre les groupes de façon durable (comme la construction de logements sociaux ne pouvant accueillir de grandes familles) ou

temporaire (comme l'interdiction de l'accès aux piscines municipales aux non-résidents de Neuilly-sur-Seine durant l'été) ? Comment de telles mesures participent-elles de la (re)production matérielle de la mise à l'écart et de la construction de l'image des groupes ciblés ? Une attention particulière pourra être portée à la façon dont s'articulent les pratiques des citoyens et l'intervention des pouvoirs publics dans les lieux publics et les espaces résidentiels.

Les propositions pourront ainsi porter sur les politiques de la ville, la rénovation ou le renouvellement urbain, les politiques de logement et spécialement « de peuplement », les dispositifs d'accueil ou d'éviction des migrant-es en ville ; et toute politique ou dispositif d'action publique prenant pour échelle ou référent privilégié un ou des quartiers populaires – dispositifs sécuritaires ou policiers notamment, mais aussi économiques, fiscaux, éducatifs, etc. Les axes suivants, seulement indicatifs, invitent à approfondir et renouveler les connaissances sur des thématiques déjà explorées, et à identifier des aspects ou thématiques moins étudiés qui paraissent heuristiques :

- Comment les politiques urbaines « aveugle à la couleur » font-elle exister la race ?

Dans le prolongement des recherches qui ont mis au jour la manière dont le quartier, à la fois comme espace et comme catégorie, devient saillant dans des dispositifs de politiques publiques, les propositions s'attacheront à préciser comment l'espace permet de désigner indirectement la race – mais aussi de la définir – et comment il est symboliquement racialisé en retour. Sous cet angle, des travaux robustes ont bien documenté la dimension raciale de l'invention des « banlieues ». Afin de les prolonger, nous invitons des contributions dépassant le seul constat d'une saillance de la race, pour documenter les logiques qui mènent à définir des catégories selon un critère racial en lien avec d'autres critères, et les frontières des catégories ainsi constituées.

- Un legs colonial ? Sans postuler une continuité, il s'agit de poursuivre les travaux qui ont montré comment des modes de catégorisation et d'administration coloniale des populations ont été réinvestis par les politiques municipales dans les métropoles, dans les quartiers populaires et les territoires ultra-marins.

- Le rôle des dispositifs publics sécuritaires. Comment articulent-ils la race, le « quartier » et la sécurité ? A côté des violences et discriminations manifestes, nous invitons à étudier également la manière dont une large gamme d'actions sécuritaires et policières participent de la stigmatisation, à la fois, d'un espace, et des minorités qui y sont associées : identification d'une zone comme « sensible » ou à risque, intensité et mise en visibilité (équipement...) d'une présence policière, opérations de police ciblées, modalités de répression des émeutes, etc. Les contributions pourront montrer comment la racialisation ainsi produite façonne ou remodèle les subjectivités des groupes-cibles, et de celles et ceux qui en sont les témoins.

- Les effets raciaux et territoriaux des dispositifs publics de gestion de crise. Les effets de l'appartenance aux minorités raciales et aux quartiers populaires se conjuguent, en lien avec la classe et le genre, pour produire des formes spécifiques ou spécialement aiguës d'inégalités, souvent invisibilisées, et moins documentées – spécialement pour les femmes racialisées des zones déshéritées des villes. La survenue de crises sanitaires ou climatiques tend à en révéler l'ampleur ; leur gestion peut en modifier le cours, comme par exemple dans le cas de l'ouragan Katrina qui a dévasté La Nouvelle-Orléans en 2005.

- Résistances, conflits et contournements. Nous encourageons l'analyse des conflits et des rapports de forces qui traversent l'action publique sur ces questions, en documentant les résistances, les contournements, les contestations silencieuses ou stridentes que ces assignations raciales suscitent. Comment les groupes concernés se réfèrent-ils symboliquement au quartier en retour, pour peser dans les décisions publiques ou s'y opposer ? Les répertoires d'action associés, dans le cadre de conflits, à l'ethnicité, la nationalité, le genre, la classe ou la religion sont-ils concurrents ou distincts de ceux qui se réfèrent à la race ? Comment les personnes en

charge de l'action publique tentent-elles de résister aux processus dans lesquels elles se trouvent embarquées, ou aux discours portés par d'autres intervenant-es ? Il s'agit de documenter les inflexions, les déplacements, les recompositions, voire les renversements que ces résistances produisent.

Les contributions s'appuieront sur des enquêtes empiriques soigneusement documentées, en précisant les terrains et méthodes adoptées (archives, documents, entretiens, observations ethnographiques, questionnaires...). Les articles, de **50 000 signes maximum** (espaces, notes et bibliographie compris), accompagnés d'un **résumé** de 150 mots et de 5 mots-clés en français et en anglais, devront parvenir sous forme électronique (format Word, cf. indications ci-dessous pour la mise en forme des textes) aux coordinateurs/trices du numéro avant le **22 mars 2021** aux adresses suivantes :

- Élise Palomares : `elise.palomares@univ-rouen.fr`
- Guillaume Roux : `guillaume.roux@umrpacte.fr`

Les **consignes relatives à la mise en forme des manuscrits** sont consultables sur le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org/consignes-aux-contributeurs/mise-en-forme>

terrains & travaux accueille par ailleurs des **articles hors dossier thématique (50 000 signes maximum)**, qui doivent être envoyés à :

- Vincent-Arnaud Chappe : `vincent-arnaud.chappe@ehess.fr`
- Milena Jaksic : `milena.jaksic@gmail.com`

Pour plus de détails, merci de consulter le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org>